

Brèves techniques sur la Protection Intégrée des Cultures horticoles dans le Sud-Ouest
Pour permettre aux producteurs de mettre en place les LEVIERS AGRO-ÉCOLOGIQUES

Recherche et Développement à ASTREDHOR

→ <https://astredhorso.wixsite.com/astredhorso>

1

Plan d'Activité Territoriale

ASTREDHOR Sud-Ouest a réuni son **Assemblée Territoriale** le mercredi 28 juin lors de sa journée portes-ouvertes. A cette occasion, un bilan des activités 2022 et perspectives 2023 a été présenté. S'en est suivie une présentation d'Olivier Fouché de Florysage sur le thème « **Plantes exogènes adaptées au changement climatique & Plantes indigènes préservatrices de la biodiversité : Peut-on faire cohabiter deux démarches de végétalisation ?** »

Extrait de la conférence :

Adapter la palette au projet : l'outil de la gestion différenciée

- 1 – Aspect impeccable
- 2 – Aspect soigné
- 3 – Aspect rustique
- 4 – Aspect naturel



Merci aux adhérents présents pour les élections des membres du conseil territorial et à ce dernier pour l'élection de son nouveau président. Les nouveaux représentants élus pour 3 ans sont :

Président : Patrick Chassagne SAS Pépinières Desmartis



Métiers de la production horticole, de la pépinière, et agriculteurs urbains

| | |
|------------------------|----------------------------|
| M. Thibaut Saint Romas | SARL Pépinière Saint Romas |
| M. Christian Gaurrat | SARL Pépinières Gaurrat |
| M. Pierre Haberschill | EARL Haberschill |
| M. Victorien Maguier | Pépinières de Corme Royal |



Métiers du commerce, de l'agrofourmiture et des bio-industries

| | |
|---------------------|---------------------|
| M. Marc Lefevre | AESEA Group |
| Mme Isabelle Cirou | Compo Expert France |
| M. Hervé de Latour | SA CIC |
| M. Jean-Luc Launois | Dosatron |



Métiers du paysages et collectivités

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| M. Marc Kleinhentz | Mairie de Villenave d'Ornon |
|--------------------|-----------------------------|



Métiers de la formation, de la recherche et du conseil

| | |
|------------------------|---------------------------------|
| M. Dominique Badets | Lycée horticole de Nay Baudreix |
| Mme Marie-Claire Pajot | AUREA Agrosociences |

Les participants ont également été consultés en vue de définir les thèmes des prochains programmes de recherche. Ceux qui ressortent sont :

- **Réduction tourbe** dans les substrats. Quels substrats pour demain ?
- **Réduction du plastique** dans les cultures et alternatives

- Renforcement connaissances **biostimulants/SDP** - en pépinière
- La PBI et le changement climatique
- Renforcement connaissances **PBI extérieure**
- Essais **nutrition foliaire**
- Réalisation **bilan carbone** : avec références nationales et/ou spécifiques à une entreprise et mise en parallèle du bilan carbone des plantes sur l'ensemble de leur vie
- Comment **économiser de l'eau** dans une entreprise de production ?
- Impact de la **qualité de l'eau** sur les cultures, la croissance, l'état sanitaire/production
- Trouver des solutions de lutte contre les **cochenilles** et limiter les invasions
- Trouver comment mécaniser **l'épandage des auxiliaires** dans les cultures
- Trouver des réponses claires quant à la **compatibilité des biostimulants** avec l'utilisation des **auxiliaires**

Un parcours accompagné au sein de la station à travers les différents essais en place et une présentation du jardin adapté au changement climatique et des nouveautés variétales a clôturé la journée. Merci à tous les participants pour la qualité des échanges et ce moment de convivialité.



🌱 **Jardin d'essai : les lauréats 2023 !**

Vous les attendiez, les voici les voilà ! les résultats des votes concernant les plantes du jardin d'essais sont sortis. Les bulletins des professionnels et ceux issus des particuliers venus visiter la station lors de la remise des prix « jardins fleuris » de Villenave d'Ornon ont été séparés. La comparaison entre les deux votes est intéressante !

Professionnels

Particuliers

Nouveautés 2023

01 *Canna indica* cannova Red Golden Flame HABERSCHILL VEGETAL

02 *Rudbeckia hirta* Sunbeckia® Laura VOLTZ HORTICULTURE

03 *Petunia* Hybridis Easy Purple SYNGENTA® FLOWERS

04 *Angelonia angustifolia* ALONIA™ Big Bicolor Pink Improved DANZIGER

05 *Rudbeckia hirta* Pawnee Spirit BENASY®

NEW

43 bulletins de vote; 2 nulls, donc 40 voix

01 *Rudbeckia hirta* Sunbeckia® Laura VOLTZ HORTICULTURE

02 *Xerochrysum bracteatum* sel® Mohave® Fire Red SELECTA ONE

03 *Clematis hassleriana* Kelly Pink VOLMARY®

04 *Calyptropus serotinus* Superbloss Yellow VOLZ HORTICULTURE

05 *Petunia x atkinsiana* Tumbelina® Darcey Rosa VOLMARY®

NEW

18 bulletins de vote

Nouveautés 2023

01 *Echinacea purpurea* Panama™ Red DANZIGER

02 *Canna x generalis* F1 Cannova Red Golden Flame SYNGENTA® FLOWERS

03 *Mandevilla sanderi* sel® red 039 / Divina Uni Red SELECTA ONE

04 *Portulaca oleracea* sel® PortoGrande® BIC white orange star 080 SELECTA ONE

05 *Delosperma cooperi* Early Bird™ Purple DANZIGER

ALERTE CANICULE

42 bulletins de vote; 8 nulls, donc 34 voix

01 *Echinacea purpurea* Panama™ Red DANZIGER

02 *Gypsophila muralis* Gypsy Deep Rose VOLMARY®

03 *Aconitum arborum* Zwartkop HABERSCHILL VEGETAL

04 *Gomphrena pulchella* Truffula Pink VOLTZ HORTICULTURE

05 *Portulaca oleracea* sel® PortoGrande® BIC white orange star 080 SELECTA ONE

ALERTE CANICULE

18 bulletins de vote



Retrait d'AMM et d'usage

Retrait d'AMM et d'usages pour les produits suivants :

| Produit commercial | Fonction | Fin de commercialisation | Délais d'utilisation |
|--------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------------|
| VYDATE 10G | Nématicide (CORTEVA) | 31 mars 2023 | 1 ^{er} novembre 2023 |
| ALYCYONE | Adjuvant | 24 juin 2023 | 24 mars 2024 |
| SANTHAL | Fongicide (SYNGENTA) | 24 juin 2023 | 24 mars 2023 |

Extension d'usage pour les produits suivants :

- L'insecticide **BOTANIGARD 22 WP** (CERTIS)

Composition : *Beauveria bassiana* souche GHA

Dose : 0.75 kg/ha sur culture florales et plantes vertes ; **Cibles :** Acariens, Phytopes, Tarsonèmes, Pucerons, Aleurodes, Thrips.

Cultures concernées : tabac ; asperge ; betterave potagère ; céleri branche ; choux ; épinards ; navet ; salsifis ; haricots ; pois ; légumineuses potagères sèches ; laitue ; cassissier ; framboisier ; fruits de la passion ; papayer ; porte-graines ; PPAMC ; arbres et arbustes ; rosier ; cultures florales et plantes vertes.

- Le fongicide **MYCOSTOP / LALSTOP K61 WP** (LALLEMAND Plant care)

Composition : *Streptomyces k61*

Dose autorisée : 8 g/kg pour une application par an

Dose : 8 g/kg ; **Cibles :** maladies fongiques ; champignons pythiacées ; champignons autres que pythiacées.

Cultures concernées : légumières ; cultures ornementales ; gazon de graminées ; portes graines de PPAMC ; florales et potagères ; asperge ; betterave potagère ; céleri branche ; chicorées-production de chicons et de racines, choux feuillus, choux-raves, cresson alénois, cresson de fontaine, cucurbitacées à peau non comestible, épinard, mâche et roquette, navet, oignon, poireau, poivron, salsifis, tomate, aubergine, porte-graines de maïs.

- Le fongicide **ALIBI FLORA** (Syngenta)

Suite à sa ré-homologation décennale, le fongicide ALIBI FLORA, à base de difénoconazole et d'azoxystrobine, voit son autorisation modifiée et est **désormais autorisé en plein champ**. L'autorisation d'emploi de ce produit est étendue en plein air pour lutter contre **l'oïdium sur rosier**, arbres et arbustes, cultures florales et plantes vertes, mais **attention** aux **conditions d'emploi bien différenciées** : les doses ne sont pas les mêmes sous abri vs en plein champ (rosier, arbres et arbustes), ou sont identiques, mais le nombre d'application n'est pas le même (Cf & Pv).

- **L'adjuvant MIX-IN** (Ceriece)

Composition : Esters méthyliques d'acides gras

Dose : 1 L/ha

Complément usage : bouillie herbicide ; 3 applications par an (5 applications pour la betterave).

Cultures concernées : betteraves fourragères, graines protéagineuses, légumineuses potagères et fourragères, petits fruits, fraisiers, maïs doux, millet, moha, miscanthus, sorgho, graminées fourragères, fines herbes, épices, infusions, pavot, plantes à parfum aromatiques, médicinales et condimentaires, cultures porte-graines et tabac.

NB : avant tout emploi d'un produit, l'utilisateur doit s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

📌 Modification d'usage et d'emploi

- Les insecticides **HORTIMEC** (Syngenta) et **FULMO** (FMC France)

Composition : Abamectine 18 g/L

Dose : entre 0.25 et 0.5 l/ha pour les cultures florales

Culture concernées par le retrait d'usage : agrumes, fruits à pépins, houblon, pêcher-abricotier, tomate, aubergine, laitue.

Fin de commercialisation : 30 septembre 2023 ; 20 août 2023 (pour la laitue).

Fin d'utilisation : 31 mars 2024 ; 20 août 2023 (pour la laitue).

4

📌 Actualisation de la liste biocontrôle

Vous retrouvez sur le lien suivant la nouvelle liste des produits de biocontrôle parue dans le Bulletin Officiel du 29 juin 2023.

Lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-400/telechargement>

Parmi les nouveaux entrés :

. **AILANTEX** (Andematt) un dévitalisant contre l'Ailante glanduleux, autorisé uniquement sur les infrastructures ferroviaires à base du champignon *Verticillium nonalfalfae* vert 56.

. **PROBLAD** (CEV SA) : fongicide à base graines germées de *Lupinus albus* doux utilisable contre les oïdiums et les pourritures grises (cerisier, fraisier, prunier, pêcher, abricotier, riz, tomate, aubergine, vigne). Substance à faible risque autorisé en AB.

📌 Distance de sécurité incompressible de 20 mètres

Etablie dans le cadre de l'arrêté du 27 décembre 2019 et relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, la spécialité commerciale **FORUM PM** (diméthomorphe) est concernée pour la filière des productions horticoles par la **distance de sécurité incompressible de 20 m**.

<https://agriculture.gouv.fr/distances-de-securite-pour-les-traitements-phytopharmaceutiques-proximite-des-habitations>.



Epidémiosurveillance

Liens vers les Bulletins de Santé du Végétal



/ [DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#)

/ [DRAAF Occitanie](#)

📌 *Xylella fastidiosa* : Surveillance renforcée

Le CROPSAV Occitanie du 14 juin 2023 a détaillé vis-à-vis de *Xylella fastidiosa* :

- **La 1^{ère} détection sur le continent de la sous-espèce fastidiosa sur vigne ainsi que des détections sur agrumes, au Portugal,**
- La situation sanitaire et les actions menées vis-à-vis de la bactérie *Xylella fastidiosa* subsp. multiplex dans les départements touchés (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gard et Tarn),
- **La 1^{ère} confirmation, en juin 2023, de la présence de la bactérie dans le département de l'Hérault,** portant à 6 le nombre de départements touchés et conduisant à la proposition d'un nouvel arrêté préfectoral ; ainsi que des détections dans l'arrondissement de Limoux (Aude - communes d'Ajac, Bourière et Castelreng),
- La stratégie régionale de gestion de cet organisme de quarantaine, incluant en particulier des **adaptations dans une zone proposée pour l'enrayement (secteurs les plus contaminés de l'Aude et de l'Ariège),**
- Les restrictions et contrôles portant sur la circulation de végétaux destinés à la plantation d'espèces sensibles issues des zones délimitées.

Entre 2020 et le 8 juin 2023, la présence de *Xylella fastidiosa* a été officiellement confirmée sur 444 échantillons de végétaux prélevés en Occitanie, sur plus de 17 400 analyses réalisées sur cette période.

Tous les détails sont dans la présentation disponible [ici](#).

📄 Dossier « Fourmis invasives ».

La FREDON AuRA a publié un dossier technique sur **les fourmis invasives**. Il y a un enjeu réel de santé végétale et humaine :

- Pour la filière horti-pépi, le risque est important du fait de la présence potentielle des ***Tapinoma sp.*** aux abords des pépinières et de leur circulation dans les plantes en pot.
- En maraîchage, l'enjeu existe aussi du fait du possible développement de certaines *Tapinoma sp.* dans les serres.

En synthèse :

- 4 espèces de fourmis classées parmi les Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes en France, dont la fourmi électrique *Wasmannia auropunctata*, découverte en août 2022 dans le Var, pouvant impacter la santé humaine.
- **Impacts :** nuisibles pour les autres fourmis et insectes, gênes des usagers, dégâts sur les cultures (nids) et sur les systèmes électriques (boîtiers de moteurs, réseaux)
- **Points de Vigilance et recommandations :** réalisez des contrôles réguliers avant le transport ou après le stockage de plantes en pots, de matériaux, de terre, pour éviter le déplacement de fourmis invasives.



Des travaux de collecte ont été réalisés par le laboratoire LEHNA (université Lyon 1) en 2019 aux abords des pépinières et jardineries autour de Lyon et Vienne. Pour les espèces du groupe *Tapinoma*, ces mêmes travaux de collecte ont montré que 21 % des lieux de vente de plantes visités étaient occupés en extérieur par *Tapinoma magnum*, contre moins d'0,1 % de sites aléatoires. Leur dispersion est donc fortement liée au commerce de plantes méditerranéennes, en particulier les oliviers.

Lien : https://www.fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole_SV/Dossier_technique_fourmis_VE.pdf

📄 Un nouveau ravageur des cultures : *Myzus persicae* génotype R

Une nouvelle souche de *Myzus persicae* moins sensible aux produits chimiques a été identifiée dans les cultures de poivrons en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Les aphicides systémiques ont pour habitudes d'y être appliqués par l'irrigation en goutte à goutte. Dans le cas où la plante n'assimile pas une quantité suffisante de produit chimique, les pucerons peuvent développer une résistance à la substance active.

Caractéristiques de *Myzus persicae* génotype R :

- Reproduction rapide
- Résistance aux produits chimiques
- Prolifération rapide des pucerons ailés



Source : Biobest group

Afin de lutter contre ces ravageurs sur poivrons, il est important d'avoir une approche biologique préventive et curative, puis de compléter la stratégie par l'utilisation d'un aphicide. Les différents ennemis naturels de *Myzus persicae* génotype R : les parasitoïdes (*Aphidius*) et cécidomyies (*Aphidoletes*) en préventif ; les chrysopes, les syrphes, et les coccinelles en curatif.

A l'heure actuelle, les identifications de ces ravageurs poursuivent leur cours. Ils continueront probablement à se propager dans d'autres pays. Il faudra donc que les producteurs de poivrons restent vigilants.

🦋 Cigale à ailes brunes : *Pochazia shantungensis*

Originnaire de Chine, la cigale à ailes brunes est apparue en France en 2018.

Taille : hémiptère fulgore de grande taille ; 7 à 9 mm de long. Au repos les ailes de l'adulte sont disposées en toit.

Couleur : brune avec des tâches jaunâtres aux extrémités. Larve de couleur blanche.

Plantes hôtes et symptômes :

Espèce polyphage sur une large gamme de plantes, soit 200 espèces de plantes appartenant à 81 familles différentes.

Pochazia shantungensis est un ravageur de diverses cultures en Chine tels que le pommier, le kaki, le pêcher, ainsi que quelques arbres en bordures de route. Le châtaignier quant à lui semble particulièrement vulnérable à la cigale à ailes brunes. Ce ravageur génère de gros dommages : **dégâts directs par prélèvement de sève ; dégâts lors de la ponte des œufs ; prolifération de moisissures sur les feuilles par ses excréations.**



Cycle biologique :

Ponte : mi-août sur branches âgées d'un an.

Taille des œufs : 1.2 mm x 0.5 mm

- Les œufs sont recouverts par des filaments de cire blanche
- Environ 15 à 18 œufs pondus sur une longueur de 11 à 12 mm

Éclosion des œufs : mi-mai/début juin

- On compte 5 stades larvaires
- Les adultes commencent à pondre 3 à 4 semaines après leur émergence

Ce ravageur passe l'hiver au stade œuf.



Œufs de *P. shantungensis* en hiver

Détection : les adultes sont généralement observés sur les jeunes rameaux des plantes hôtes (prunier, pêcher, abricotier, pommier, vigne, kiwi, figuier, olivier, plantes ornementales arbustives...) ; Les larves sont discrètes. On les retrouve sur les faces inférieures des feuilles et sur les jeunes fruits. Utilisation de pièges englués chromatiques pour la détection.

NB : *Pochazia shantungensis* est inscrit sur la liste d'alerte OEPP depuis juin 2021. Il fait partie des insectes à rechercher dans les ordres de méthode de surveillance officielle des organismes réglementés pour les filières JEV1 et Arboriculture fruitière en France métropolitaine. En cas de suspicion, prendre contact avec les autorités compétentes : SRAL ou la FREDON de votre région.

La cicadelle : *Draeculacephala robinsoni*

Originnaire d'Amérique du Nord, la cicadelle *Draeculacephala robinsoni* est apparue en France (Pyrénées-Orientales) et en Espagne depuis 2021.

Taille des adultes : femelle entre 8 et 10 mm ; mâle entre 7 et 8 mm.

Forme : tête pointue, pronotum foncé, ailes à nervures (fourreaux alaires chez les larves).

Couleur : verte.

Plantes hôtes et symptômes :

En France, des plantes hôtes potentielles ont été repérées dans les sites de capture tels que

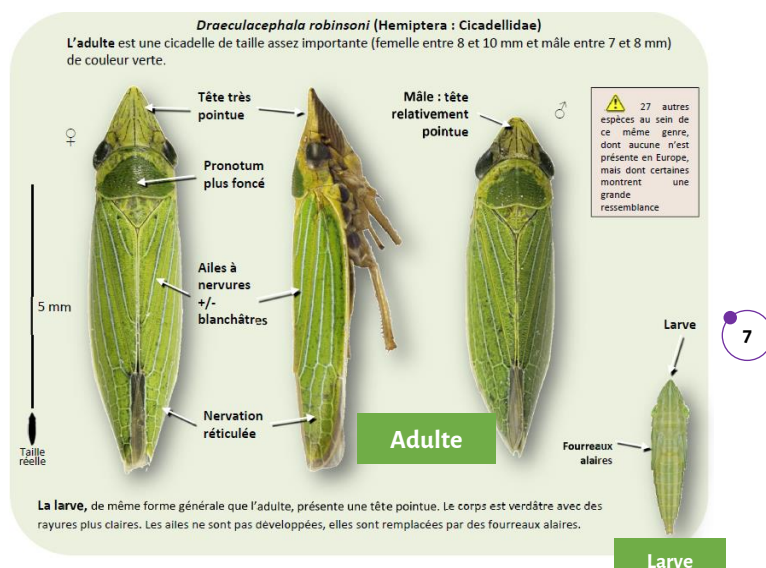
Agrostis stolonifera, *Arundo donax*, *Avena sterilis*, *Cynodon dactylon*, *Bromus catharticus*, *Paspalum distichum*, *Polypogon viridis* et *P. maritimus*, *Cyperus esculentus*, *C. eragrostis*, *Scirpoides holoschoenus*, *P. disticum*.

La cicadelle *Draeculacephala robinsoni* est **vectrice de la bactérie *Xylella fastidiosa***. Les symptômes observés sur les plantes sont indirectement ceux transmis par la bactérie *X. fastidiosa* (dessèchement des rameaux, chloroses foliaires, nanismes des plantes...).

Cycle biologique : en France et en Espagne, les larves et les adultes de la cicadelle *D. robinsoni* sont retrouvés tout au long de l'été (de fin mai à fin octobre). L'absence de forme adultes en hiver indique que la cicadelle peut être en hibernation sous forme d'œuf.

Détection : la cicadelle *Draeculacephala robinsoni* se retrouve dans des zones humides : prairies humides ou lits de rivières avec végétation rudérale. Les adultes et les stades larvaires sont visibles à l'œil nu, ou par fauchage de la végétation basse. En cas de fortes présence, il est favorable de mettre en place des pièges à glue.

NB : en cas de détection de ce ravageur, contacter les autorités compétentes : SRAL ou la FREDON de votre région.



Innovation produit et conduite culturale

H2Gro agent mouillant pour support de culture (ICL)

On vous en parlait en avril et nous l'avons testé à la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

H2Gro est un agent mouillant avec une action 3 en 1. Il a pour caractéristique de venir pallier au problème de sécheresse rencontrés au cours des saisons de cultures.

Avantages d'H2Gro :

- L'action 3 en 1 : le mouillage, la diffusion et le drainage, le remouillage.
- Meilleure gestion de l'eau dans les pots et les conteneurs : arrosage rapide et efficace.
- Meilleure absorption des nutriments : 100 % du volume du milieu de culture peut être utilisé par la plante.
- Remouillage efficace, y compris pendant l'expédition aux clients et aux jardinerie.

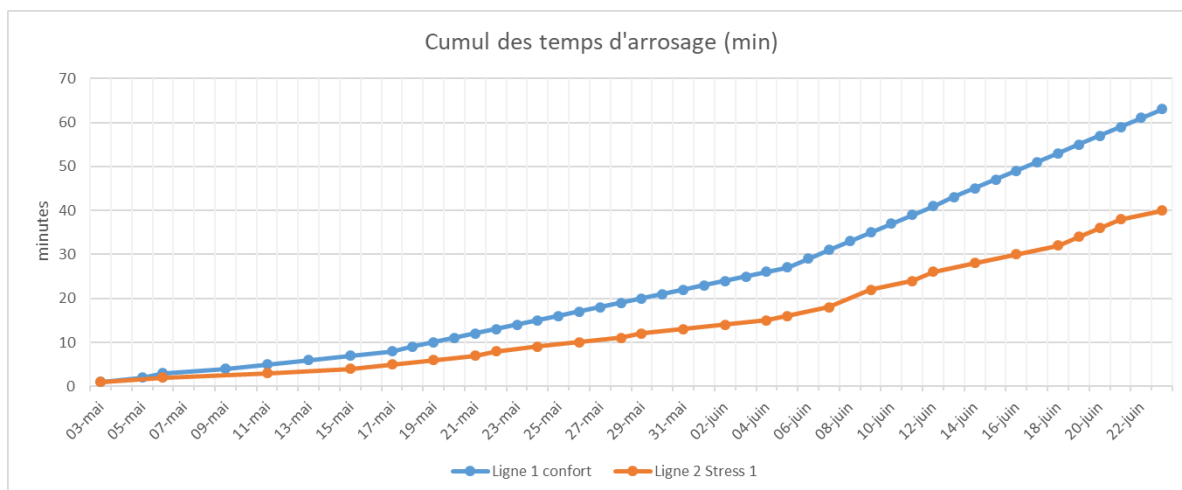


- Amélioration de la qualité des plantes : stimule la croissance des plantes en douceur et en bonne santé grâce à une concentration d'humidité équilibrée dans le milieu de culture.
- Meilleur drainage dans les pots et les conteneurs.
- Empêche les pics d'irrigation et évite les excès d'eau.

Test effectué à ASTREDHOR Sud-Ouest :

Cette petite démo a été réalisée sur mai-juin sur potée de pétunia en pots de 14 afin de regarder l'effet du produit sur la réduction des fréquences d'arrosages. Un arrosage en confort à une fréquence « N » a été comparé à un régime hydrique « stress » qui correspond à un arrosage sur deux. Le graphique suivant illustre une réduction d'arrosage de 40% sur 2 mois de culture et le produit n'a pas été testé jusqu'à ses limites!

Bons résultats avec H2Gro, qualité racinaire et commerciale similaire avec des plants en confort hydrique.



Résultat = 40% d'économie d'eau pour une même qualité de plante (système foliaire et racinaire)

🌿 Métaphycus : parasitoïdes de cochenilles lécanines

Le genre *Métaphycus* regroupe la famille des Encyrtidae, se sont des guêpes parasitoïdes qui permettent de lutter contre les cochenilles lecanines.

Spectre d'efficacité et cultures envisagées :

- Proies :

Cochenilles à carapace dites « lecanines » : ce sont des insectes piqueurs suceurs de sèves sécrétant abondamment du miellat favorisant le développement de fumagine.

- Principales cultures concernées :

S'observe de manière spontanée dans les parcs et jardins. Toutefois ils sont lâchés sur les cultures dans un objectif de protection biologique intégrée. Leur utilisation peut se faire en serre chaude, sous abris froid, ou encore en plein air selon les conditions de cultures des plantes hôtes de cochenilles.

- Conditions d'utilisation et efficacité :

Métaphycus s'utilise en fonction du cycle de développement de chaque espèce de cochenille. Les lâchers peuvent être effectués à l'aide de supports tels que des boîtes en cartons à suspendre dans la végétation.



Metaphycus flavus



Momie de cochenille lecanine

L'efficacité du parasitisme s'observe facilement à l'œil nu. Les cochenilles parasitées gonflent, changent de couleur et présentent des opercules témoignant de la sortie des *Métaphycus* de la cochenille.

Métaphycus flavus et *helvolus* sont actuellement **commercialisé par KOPPERT**, soit des flacons de 25 individus.

| Principaux ravageurs cibles et plantes hôtes de <i>Metaphycus</i> | | | |
|---|--|--|--|
| Auxiliaires | <i>Metaphycus flavus</i> | <i>Metaphycus helvolus</i> | <i>Metaphycus lounsburyi</i> |
| | Cochenille du caféier (<i>Saissetia coffeae</i>) sur : <i>Asparagus, Asplenium, Begonia, Cattleya, Cymbidium, Dianthus, Ficus, Nephrolepis, Nerium, Olea, Phalaenopsis, Stephanotis...</i> | Cochenille noire de l'olivier (<i>Saissetia oleae</i>) sur : <i>Hedera, Nerium, Olea, Pittosporum.</i> | Cochenille noire de l'olivier (<i>Saissetia oleae</i>) sur : <i>Hedera, Nerium, Olea, Pittosporum.</i> |
| Ravageurs et plantes hôtes | Pou des Hespérides (<i>Coccus hesperidum</i>) sur : <i>Asplenium, Azalea, Camellia, Citrus, Clematis, Escallonia, Geranium, Hibiscus, Ilex, Nerium, Laurus, Hedera, Nephrolepis, Platycerium, Poinsettia, Stephanotis, Rhododendron, Viburnum...</i> | Cochenille du caféier (<i>Saissetia coffeae</i>) sur : <i>Asparagus, Asplenium, Begonia, Cattleya, Cymbidium, Dianthus, Ficus, Nephrolepis, Nerium, Olea, Phalaenopsis, Stephanotis...</i> | |

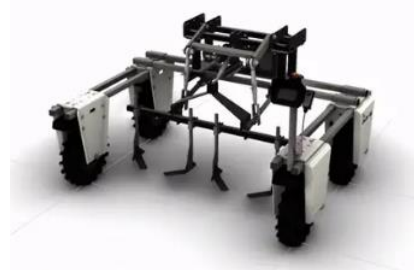
Le robot Amiga : Un micro tracteur entièrement électrique

Le robot Amiga est un micro-tracteur ayant été mis en œuvre par la société **Farm-ng aux Etats-Unis**.

Il s'adapte facilement aux systèmes de culture pour les exploitations de toute taille. L'Amiga va permettre aux producteurs de mettre en œuvre facilement et de manière répétée des pratiques culturales de manière rentable, tout en réduisant le travail manuel, la maintenance et les coûts de carburant.

Le robot peut s'équiper de plusieurs accessoires : outils de désherbage, de récoltes, etc...

Aujourd'hui, il a déjà été testé sous serre en production légumière.



Prix de base : environ 11 800 euros

En option, un « kit intelligence » avec le module d'intelligence artificielle entraîné en contexte agricole, un écran, des commutateurs et des caméras. Les outils sont en open source.

Pour en savoir + : <https://farm-ng.com/>



Info Filière

Aide Investissements pour des actions liées à l'isolation et à la ventilation de serres chauffées

Le programme TREMPLIN [ADEME](#) soutient la transition énergétique des PME et TPE.

Ecran thermique (horizontal ou latéral), Isolation des parois latérales, Système de déshumidification avec air extérieur, Déshumidificateur thermodynamique.

Date de dépôt : avant de 31/12/2023

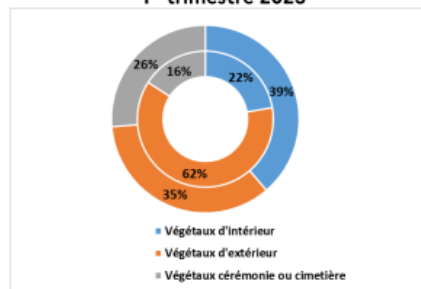
Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant :

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/tremplin-transition-ecologique-pme>

La note de conjoncture horticulture

La note de « conjoncture horticulture » de juin 2023 par FranceAgrimer indique un marché assez hétérogène en fonction des lieux et des périodes météorologiques (temps froid et pluvieux, sécheresse, orage et grêles). Le choix a tendance à se porter sur de végétaux résistants à la sécheresse et sur les plants de légumes, tendance renforcée par l'inflation. Sur le cumul du 1^{er} trimestre 2023, les achats sont globalement en baisse par rapport à 2022.

Structure des achats de végétaux d'ornement
1^{er} trimestre 2023



Cercle extérieur : en valeur
Cercle intérieur : en volume
Source : Kantar Insight pour VALHOR et FranceAgriMer

10

Pour en savoir + : https://www.franceagrimer.fr/content/download/71389/document/NCO-HOR_Juin2023.pdf

Règlementation sur les plantes à risques : retour de VALHOR sur les contrôles de la DGCCRF

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la réglementation française oblige les vendeurs et les distributeurs de végétaux à informer les acquéreurs, préalablement à la vente, du risque que certaines plantes peuvent représenter pour la santé humaine : **58 végétaux concernés dont les biens connus laurier-rose, olivier, charme, cyprès commun, philodendron...**

Les contrôles réalisés auprès des professionnels en 2021 et 2022 mentionnent :

- Un affichage présent avec le guide VALHOR sous la main mais insuffisamment visible
- Manque de connaissance de la réglementation par les vendeurs en rayon

Ce qui dit la réglementation :

. Pour les **magasins spécialisés** (fleuriste, jardinerie, libre-service agricole), **un affichage officiel** doit être visible de la clientèle à l'entrée de l'établissement ou en caisse. »

. Pour la **vente en ligne**, les informations sur les risques et les moyens de s'en prémunir doivent figurer sur la page web

. Pour la **vente sur catalogue** ou par correspondance : les informations devront être écrites au niveau de la présentation du végétal mis en vente

Le guide VALHOR sur la loi Santé et l'affichage sont mis à disposition par votre interprofession

Pour en savoir + : <https://www.valhor.fr/developper-votre-activite/enjeux-societaux-et-environnementaux/loi-sante>

Vos interlocuteurs ASTREDHOR Sud-Ouest

Service Accompagnement et Expertise

Olivier RIAUDEL - 06 23 87 41 15 - olivier.riau-del@astredhor.fr

Doïna NJIKE - 06 12 67 86 76 - doïna.njike@astredhor.fr

Jean-Christophe LEGENDRE - 06 09 89 63 20 - jean-christophe.legendre@astredhor.fr

Service Recherche et Innovation

Jean-Marc DEOGRATIAS - 06 25 08 71 74 - jean-marc.deo-gratias@astredhor.fr

Nicolas GUIBERT - 06 25 08 71 75 - nicolas.gui-bert@astredhor.fr

Emilie MAUGIN - 06 09 89 71 82 - emilie.mau-gin@astredhor.fr

Romain JOUANNIC - 06 25 08 71 76 - ro-main.jouannic@astredhor.fr

Valentin DUQUESNE - 07 61 37 33 52 - valentin.du-quesne@astredhor.fr



En cas de symptômes : contacter le **15**, le **112**, un centre antipoïson ou un médecin
En cas de difficultés respiratoires : appeler le **15** ou le **112** immédiatement
Conserver l'étiquette ou une photographie du végétal pour faciliter son identification.

Nos partenaires financiers :

l'Europe s'engage en France
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

RÉGION Nouvelle-Aquitaine